



## VOTRE MENSUEL SANITAIRE

Lettre d'information - N°41 - Janvier 2020

### Solidarité, Persévérance et Vigilance !

Chers éleveurs,

Au nom de mes collègues administrateurs et de toute l'équipe, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Avec la surveillance renforcée des cheptels bovins autour des trois foyers de tuberculose détectés ces dernières années, 2020 démarre dans un contexte sanitaire plutôt tendu. Les premiers résultats sont néanmoins encourageants : les cheptels placés sous surveillance suite à des résultats de prophylaxie « non négatifs » recouvrent leurs qualifications au fil du temps. C'est une procédure particulièrement lourde et psychologiquement éprouvante pour les éleveurs concernés. Elle est néanmoins indispensable pour s'assurer que la bactérie reste contenue et pour rassurer chaque éleveur des alentours ainsi que les opérateurs commerciaux. Dans ces moments-là, la **Solidarité** doit être exemplaire. Le Gds en assume sa part en prenant notamment en charge les coûts des tests par IDC en complément de l'aide de l'Etat. Nous suivons de près ce dossier en lien avec la DDPP et les autres organisations professionnelles pour limiter les contraintes et les pertes des élevages concernés. Concernant le programme BVD, l'arrêté ministériel 2019 conduit les éleveurs à s'engager massivement dans le dispositif. 4 sur 5 dépistent leurs veaux à ce jour. Les derniers doivent s'y conformer selon la réglementation afin de ne pas pénaliser leurs voisins. Persévérons : plus vite nous éliminerons les IPI et plus vite nous allègerons le dispositif !

Le GDS développe également de nouvelles actions pour répondre à vos besoins : les kits d'analyses des maladies respiratoires, développés avec le GTV et le LDA doivent vous permettre à moindre de coût de cibler rapidement le pathogène responsable et ainsi d'appliquer le meilleur traitement. Nous sollicitons le Département afin d'intégrer ce nouveau dispositif dans notre convention 2020, afin de pouvoir vous en rembourser comme pour les kits « Avortements » 50% des factures.

Le sanitaire est la clef indispensable pour tirer la meilleure rentabilité de nos élevages, pour accéder aux marchés et répondre aux attentes des consommateurs. Je sais pouvoir compter sur votre **Vigilance**.

Valéry LECERF- Président

### Réunions d'informations

#### B.V.D : ARRETE MINISTERIEL

Nos 3 dernières réunions de décembre et janvier ont permis de présenter et détailler les mesures applicables suite à l'arrêté du 31.09.19. Le GDS remercie les **Dr Giraud du LDA** et le **Dr Leclercq du GTV** pour leurs participations et leurs explications au cours de ces échanges.

*Un document récapitulatif des réunions est disponible, n'hésitez pas à nous le demander.*

#### BVD : Bilan 2019

**Sur les 5 départements des Hauts-de-France, 65,9%** des veaux nés ont été testés, pour une proportion de **0,59%** de positifs.

Dans le **Pas de Calais**, 90 974 analyses ont été réalisées en 2019, soit **70%** des naissances (dont **0,56%** de veaux positifs).

**RAPPEL** : Depuis le 1<sup>er</sup> août, tout nouveau-né doit être dépisté et un statut NON IPI est obligatoire avant toute vente !

*Ces mesures seront assurées collectivement, le temps nécessaire à l'élimination de tous les IPI, soit sur 3 années environ, et sous réserve que tous les élevages soient garantis NON IPI.*

#### Section Porcine : VIGILANCE avec les vaccins SDRP

L'ANSES alerte la profession porcine vis-à-vis des phénomènes de recombinaison entre souches vaccinales lors de l'utilisation de vaccins contre le SDRP.

Le point de départ est le dépôt d'un dossier de pharmacovigilance de la part du Danemark suite à la naissance d'un virus recombinant dans un cheptel de leur territoire qui aurait ensuite contaminé des verrats d'une station de sélection voisine.

Vous trouverez toutes les informations relatives à ce sujet directement sur le site de l'ANSES en cliquant [ici](#).



## Nouveauté !

### Kits de dépistage des maladies respiratoires bovines

#### CIBLER POUR MIEUX SOIGNER !

**Véritable fléau** quel que soit l'âge de nos bovins, les problèmes respiratoires sont parfois omniprésents dans nos troupeaux, engendrant **des préjudices** non négligeables qu'ils soient techniques ou financiers.

Aujourd'hui les problèmes respiratoires sont souvent **gérés par « réflexe »** ; les vaccins sont administrés par habitude d'utilisation, ou lors de signes cliniques de toux, jetages, ou autre. Un traitement à large spectre est utilisé sans savoir quelle pathologie est réellement présente.

**L'objectif aujourd'hui** est de **cibler plus finement** les pathologies qui vous amènent ces problèmes pour pouvoir utiliser le(s) bon(s) vaccin(s) et/ou le(s) bon(s) traitement(s) et de ce fait être **beaucoup plus efficace** !

Votre GDS en partenariat avec le Laboratoire Départemental d'Analyses d'Arras et le Groupement Technique Vétérinaire a mis en place **2 kits respiratoires** pour **vous aider au maximum** dans la recherche du ou des agents pathogènes responsables des signes cliniques que vous subissez.

**>> Une recherche directe par PCR** à réaliser sur **1 seul bovin** : Mycoplasma bovis, Histophilus somni, Pasteurella multocida, Mannheimia haemolytica, coronavirus bovin, RSV, PI3 seront les pathologies recherchées.

↳ 1 Ecouvillon nasal ou ATT (Aspiration Trans trachéale) sur le bovin

**>> Une recherche indirecte par sérologie** à réaliser sur un **lot de 6 bovins** : RSV, PI3, Adenovirus 3, Mycoplasma bovis, Mannheimia haemolytica seront les pathologies analysées.

↳ 1 Prise de sang à faire / Bovin

*Les tarifs ont été négociés directement au LDA pour les adhérents GDS et une discussion avec le Conseil Départemental est en cours, dans le but d'intégrer cette action dans notre convention 2020 et pouvoir ainsi vous soutenir financièrement lors de leurs utilisations.*

*Pour tout renseignement, contactez le service technique de votre Gds ou votre vétérinaire.*

## Résultats des Laits de mélange

Les analyses de prophylaxie des cheptels laitiers ont été réalisées sur les laits de tank en décembre et janvier. Dans le Pas de Calais, 1 lait a réagi en Brucellose et 5 en Leucose bovine. Les éleveurs ont été prévenus par la DDPP. Des analyses complémentaires, sont prévues dans ces troupeaux.

## Intradermo tuberculinations Comparatives. Comment percevoir l'indemnité ?

Dans les Zones de Protection Renforcée, l'Etat indemniserà 6.15€ par IDC réalisée dans les semaines à venir sur un coût total de 7.21€. Sur décision du conseil d'Administration, le GDS complètera cette aide à hauteur d'1€ supplémentaire à ses adhérents, en fin de campagne. **Il suffit de fournir un RIB à la DDPP et au GDS.**

## Tuberculose : les dépistages continuent

Les tuberculinations des cheptels en zone de prophylaxie renforcée (ZPR), les producteurs transformateurs de produits au lait cru et ceux en lien épidémiologique avec le foyer de Bezinghen démarrées en novembre, continuent.

Plusieurs animaux ont réagi de manière douteuse ou positive à la tuberculine bovine, comme attendu. A ce jour, la surveillance dans la plupart des cheptels concernés est levée par la DDPP.

Pour rappel, dans les cheptels sous APMS, les abattages diagnostics sont couverts financièrement par l'Etat dans le cadre de la police sanitaire.

Le lait est commercialisable s'il est thermisé. Si la laiterie fait le choix de ne pas le collecter, l'éleveur est payé de sa production via la caisse de péréquation de la laiterie.